Elections Législatives de 1958

L'UNION POUR LE SALUT NATIONAL

rassemble 60 Grands Mouvements économiques, familiaux, professionnels et syndicaux parmi lesquels l'Association de l'Entreprise à Capital Personnel, l'U.D.C.A., le Rassemblement Paysan, l'Union Nationale des Syndicats Autonomes, l'Association des Sociétés à Responsabilité Limitée, les Cercles de la Liberté, le Mouvement Jeune France, le Centre Social-Chrétien, le Comité de Vigilance pour l'Indépendance Nationale, etc..., etc...

L'Union pour le Salut National constitue le FRONT DE DEFENSE DES LIBERTES qui s'élève :

CONTRE LA SOCIALISATION ET LA SURVIE DU " SYSTÈME "

conduisant notre pays à la décadence.

L'Union pour le Salut National œuvre pour le maintien de l'Unité Française des deux côtés de la Méditerranée ET PRESENTE DANS LA 4e CIRCONSCRIPTION

Un Homme nouveau

libre, indépendant de tous les Partis



J-P. MEYER

dont voici la déclaration électorale :

Electrices et Electeurs,

LENINE disait que le lendemain d'une Révolution ressemble à sa veille, à ceci près que l'espérance change de camp.

Le « OUI » massif des Français est venu condamner sans appel les mœurs politiques de la défunte République. Cet événement considérable susceptible d'immenses répercussions est riche en possibilités de toutes sortes si la réforme d'institutions politiques vicieuses et pernicieuses se poursuit par une véritable révolution des structures.

La réforme de l'Etat est, en effet, commandée par la reconstitution des cellules vivantes de la Nation. Le pays doit pouvoir s'exprimer autrement que par l'intermédiaire d'une politique électorale.

NOUS DÉNONÇONS

Les vices essentiels du régime défunt auquel se rattachent encore les tenants d'un passé condamné, mais toujours vivant.

La faiblesse du pouvoir née de l'élection et dépendant de l'élection. Les citoyens ne participent à la vie nationale qu'à l'occasion de scrutins. Leur volonté ne se manifeste que par l'intermédiaire des partis. La souveraineté

Sciences Po / fonds CEVIPOF

du corps électoral, absolue en théorie, est, en pratique, nulle. Seules, les factions règnent. La loi du nombre qui est celle du système ne joue qu'en leur faveur, puisqu'elle aboutit à décourager les initiatives personnelles et à réduire les influences locales.

Instabilité du Pouvoir. D'un problème à l'autre, les combinaisons de majorités ne sont plus les mêmes. Les voix se déplacent, et c'est une crise ministérielle. Une nouvelle équipe est constituée, de tendances différentes de la précédente, d'où l'incohérence de notre politique.

Gaspillage des deniers publics. En 1873, le Ministère comprenait 9 membres ; en 1929, la 3e République avait 16 Ministres et 12 Sous-secrétaires d'Etat ; sous la IVe République, le seul portefeuille des Affaires Economiques et Financières, ne compte pas moins d'un Ministre, de 7 Secrétaires d'Etat et 14 Sous-secrétaires d'Etat.

Etatisme envahissant. Electoralement, l'Etat a besoin de tenir le pays tout entier. Le voilà fabricant de tabac et d'allumettes, fabricant d'automobiles, producteur et distributeur d'électricité et de gaz, marchand d'essence, banquier, assureur, transporteur, etc... et contrôleur sourcilleux de toutes les activités privées. Les Administrations tentaculaires paralysent la France tout entière.

Dissensions entre Français. La lutte des partis est l'essence même du régime, et la politique envahit de plus en plus la vie des Français, d'où ces divisions et ces oppositions vaines, qui rendent impossible toute union vraie de la Nation.

Oubli de l'intérêt général, que personne ne représente car les Députés dans leur grande majorité, sont bien obligés de penser d'abord à leur réélection.

Influence occulte des puissances d'argent. Si l'intérêt général n'est pas représenté, les gros intérêts privés, les féodalités financières exercent leur pression constante et efficace sur l'Etat, et ces puissances financières sont souvent des puissances étrangères.

C'EST POURQUOI, NOUS LUTTONS POUR

— **L'abolition des partis du système, après celle du système des partis :** Le peuple français a voté contre le système des partis. Il n'y a pas d'autre dénominateur commun à ses suffrages lors du référendum.

— **La substitution au parlementarisme d'une authentique représentation nationale, fondée sur les communes, les régions, les familles et les métiers.** La participation des citoyens à la gestion de la cité ne saurait s'exercer de façon efficace qu'au niveau des collectivités locales et, de toute manière, qu'en passant par elles. Les autres corps intermédiaires, en particulier professionnels constituant, eux aussi, des voies de communication entre l'Autorité Centrale et les Individus. Lorsque le citoyen vote sur les problèmes qu'il connait, son choix garde sens et valeur. L'élu reste sous sa surveillance directe. A condition d'échapper aux pressions partisanes, le suffrage universel cesse d'être, au sein de la cellule communale, une duperie.

— **Le prolongement des réformes constitutionnelles par des réformes de structure.** Il faut substituer au cadre départemental, désormais périmé, des unités régionales définies en fonction de l'histoire, de la géographie et de l'économie. Ainsi, le déséquilibre, de plus en plus grave entre Paris et le reste de la France, sera corrigé.

— **Une réforme intellectuelle et morale indispensable si l'on veut rendre à la Nation les cadres dont elle a besoin.**

« *La France doit orienter* son économie vers des structures humaines *qui associent les intérêts au lieu de les opposer. Mais cela n'est pas encore suffisant. La France doit secréter un enthousiasme et un espoir pour tous ses enfants qui, en quelque sorte les réunissent et leur fournissent des buts exaltants, des raisons d'espérer un avenir meilleur pour eux, pour leurs familles et pour la France.*

Tout cela suppose plus que des réformes et plus qu'une lente évolution, *car le rythme de notre décadence est encore accusé par le prodigieux dynamisme d'une grande partie du monde. Tout cela exige bel et bien* une révolution des structures et des habitudes mentales. *Si nous ne l'accomplissons pas dans un esprit d'amour du prochain et de la personne, d'ici peu d'années une forme quelconque de communisme national l'accomplira par la dictature et dans un esprit de haine de classe* ».

Le respect de ses principes, entraînera notamment :

1° **L'application de l'intégration de l'Algérie et du Sahara à la Métropole.**

2° **La mise hors d'état de nuire de l'appareil communiste en France.**

Sans ces mesures, la communauté franco-africaine est vouée à la dislocation, l'économie nationale continuera d'être étouffée par les règlementations bureaucratiques ; les libertés des citoyens s'effaceront définitivement au profit de la dictature des technocrates.

TEL EST NOTRE CHOIX.

« Plus encore que l'action, c'est l'esprit dans lequel elle est menée qui importe ».

La France est à l'heure de la Vérité ; c'est pourquoi il convient d'espérer et de lutter.

Les mécanismes de l'histoire sont héroïques. Il n'est de destin, que celui que nous forgeons.

J.-P. MEYER

Directeur Commercial, à Lyon

Né à Strasbourg en 1921

Candidat suppléant : R.JURY employé à Lyon.

IMPRESSIONS EXPRESS - VILLEURBANNE

Sciences Po / fonds CEVIPOF